# Rencontre associations – Actualités « eau »

DREAL Pays de la Loire
Service ressources naturelles et paysages
Division eau et milieux aquatiques

20/09/2024

# Actualités : planification

2 modifs à signaler : nitrates / quanti

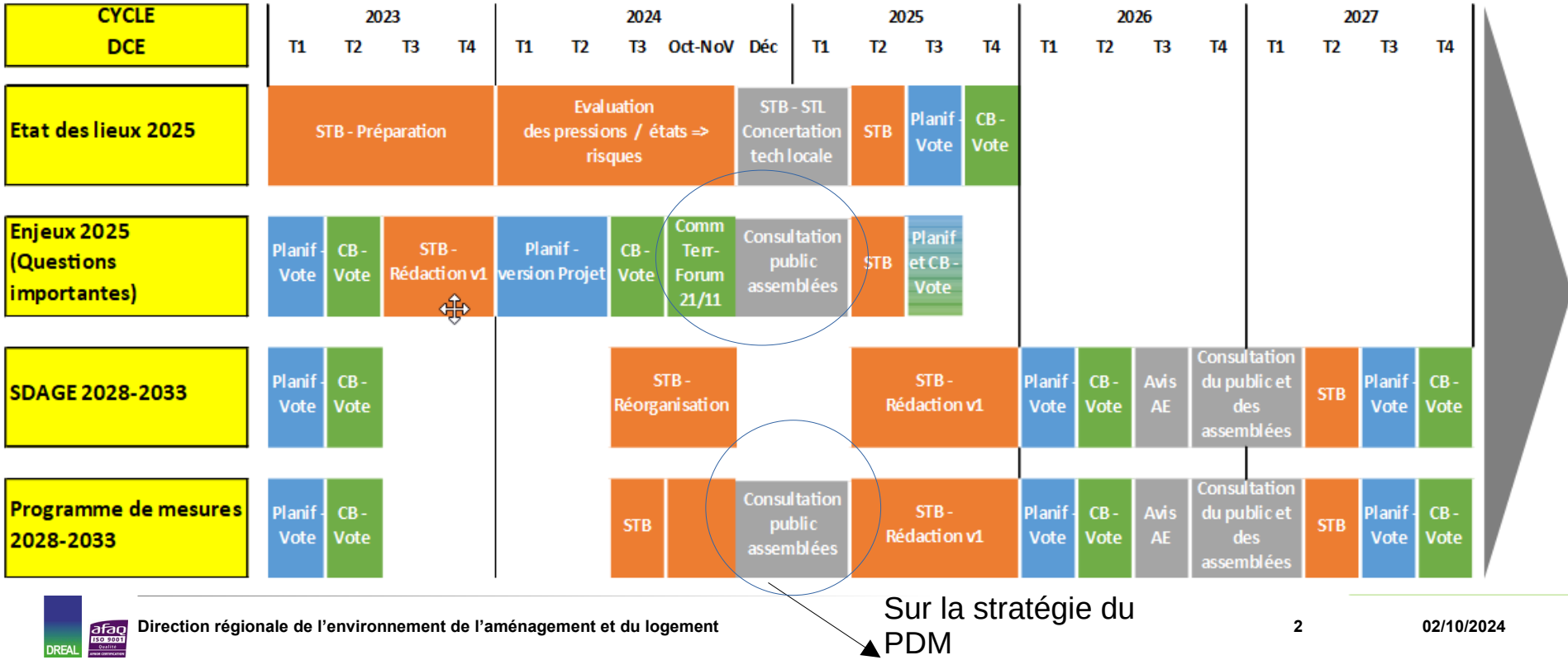


Sur la stratégie du PDM

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# RAPPEL DU CADRE RELATIF À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE

Directive Nitrates
*(en vigueur depuis le 12/12/1991)*

**Déclinée par**

Programme d'actions national ou PAN *(PAN 7 en vigueur depuis 01/01/2024)*

**Renforcé par**

Programme d'actions régional ou PAR
***(PAR 7 entré en vigueur le 01/07/2024)***

Principaux objectifs :

- Restauration de la qualité des captages d'eau potable ;
- Lutte contre l'eutrophisation des eaux douces et marines (objectif du SDAGE de réduction des flux de nitrates).

Région PDL intégralement classée en zone vulnérable à la pollution des eaux par les nitrates > révision en cours pour le 01/09/2025

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

- ## Communication
  - **Arrêtés PAN7 et PAR7 publiés sur les sites internet DRAAF et DREAL**
  - **Document de synthèse PAN7/PAR7 (dont fiche ripisylve) et FAQ publiés**
  - Articles thématiques dans presse agricole proposés par la CARPdL
  - Poster adressé aux exploitants par la CARPdL

- ## Outils d'aide à l'appropriation
  - **Outil de visualisation du calendrier d'épandage** CalEpan : https://ssm-ecologie.-shinyapps.io/calepan/
  - Modèle de PPF/CEP disponible sur sites internet DRAAF et DREAL

- ## Actualisation du référentiel GREN
  - Mise en adéquation du référentiel avec le PAN7 et le PAR7
  - Introduction des références de calcul de l'APLSH

# Pollutions diffuses : captages

- **Feuille de route captages de l'État pour 2024 :** accompagnement priorisé de certains plans d'actions volontaires + mobilisation priorisée de l'outil ZSCE (zones soumises à contrainte environnementale)

  > difficultés pour avancer, enjeu d'une appropriation de l'outil ZSCE, mise à jour feuille de route prévue pour 2025

- Toujours en attente de la définition des **captages sensibles** au niveau national et des instructions ministérielles

- **Réunion régionale** à destination des animateurs captages en cours d'organisation

# Zones humides

1) Actualités BCAE2

2) Démarche « envisagée » de cartographie administrative des ZH

# Actualités POMI

1) **Anguilles :** rapportage en cours au niveau national sur le plan de gestion anguilles, débats sur l'intérêt scientifique de faire des déversements de civelles plus en amont,…
2) **Aloses/lamproies** : dans un contexte de raréfaction de la ressource et de contentieux (arrêtés pêche attaqués dans plusieurs départements dont en PDL) : débats sur le fait d'introduire des mesures de limitation de la pêche
3) **Saumon** : discussions en cours au niveau national sur la poursuite ou non du financement du repeuplement

# Gestion quantitative – avancement études HMUC et PTGE

- **10 projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en cours** en PDL (à des stades d'avancement variés)

  **dont 5 territoires ayant bénéficié d'une « temporisation » de classement en zone de répartition des eaux** (Oudon, Vie et Jaunay, Auzance Vertonne, Layon Aubance Louets, Grand Lieu) > utilité et opportunité d'un classement en ZRE à examiner au fil de la finalisation des études HMUC (à défaut : état des lieux 2025)

- **Etudes HMUC** en cours ou prévues sur une très grande partie du territoire régional

  Points de vigilance : bien intégrer les enjeux des milieux aquatiques, prise en compte des débits biologiques, des besoins des poissons migrateurs dès le début de l'étude (cahier des charges), présentation des impacts des différents scénarios

  > forte tension sur le sujet sur certains territoires : grille régionale HMUC transmise à tous les territoires

  > en attente guide HMUC V2 du bassin, suite à la mission d'inspection IGEDD/CGAAER

- Actualités : **trajectoire de sobriété** fixée au niveau national, à décliner dans les territoires, en articulation avec les études HMUC

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Démarches en cours en matière de gestion quantitative de la ressource en eau en Pays de la Loire

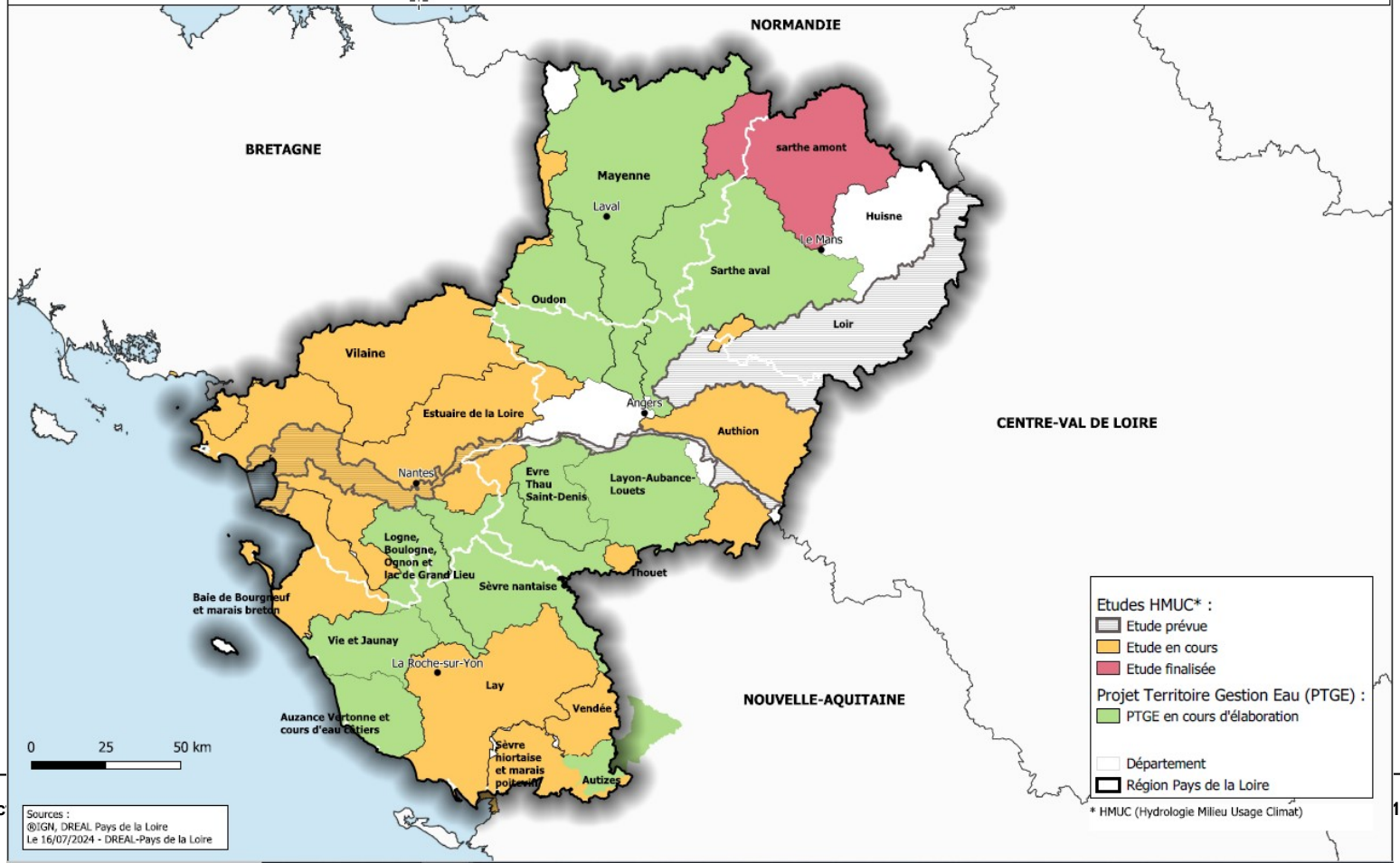

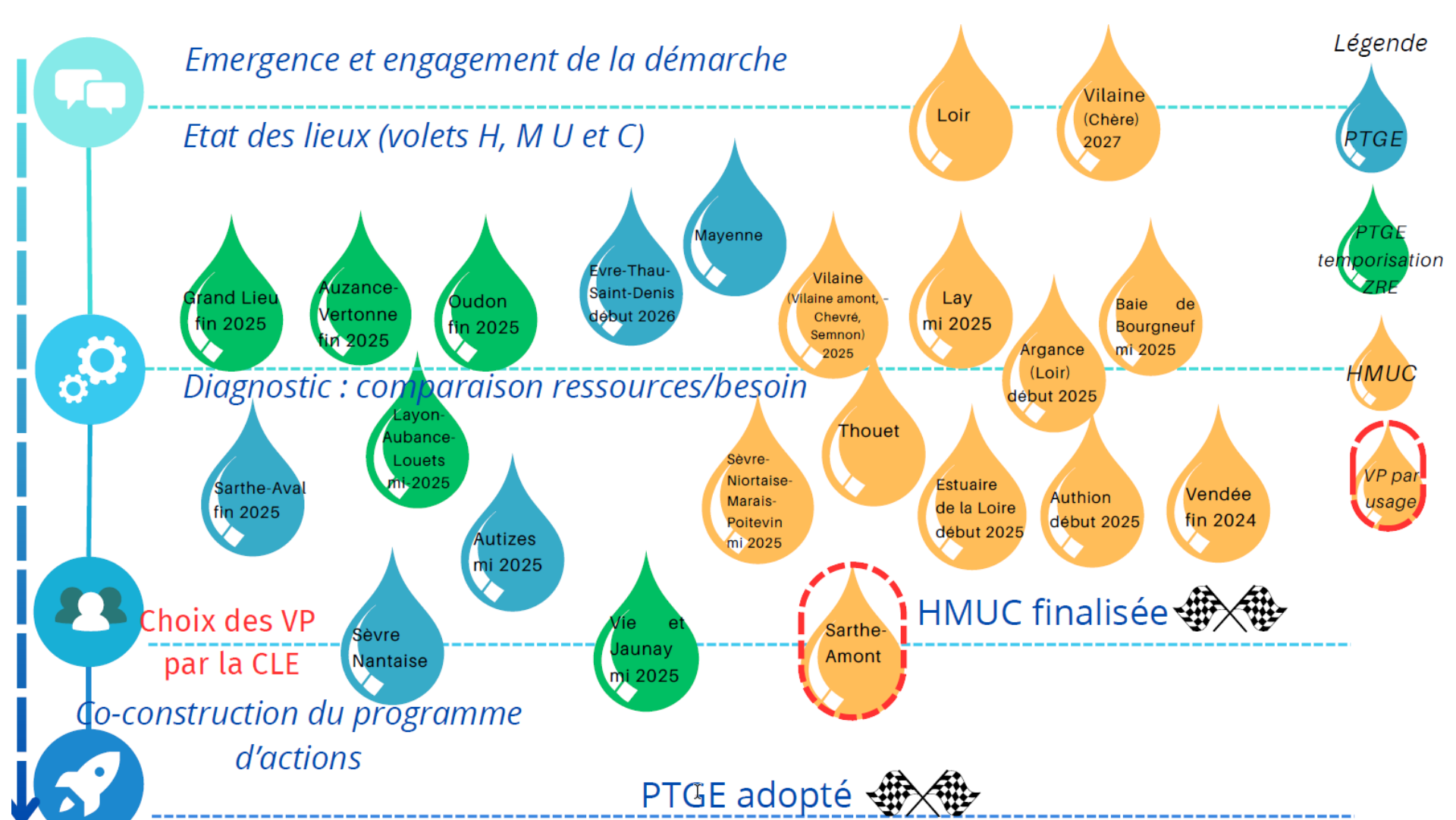
Emergence et engagement de la démarche
Etat des lieux (volets H, M U et C)
Diagnostic : comparaison ressources/besoin
Choix des VP par la CLE
Co-construction du programme d'actions
PTGE adopté
Légende
PTGE
PTGE temporisation ZRE
HMUC
VP par usage
Loir
Vilaine (Chère) 2027
Grand Lieu fin 2025
Auzance-Vertonne fin 2025
Oudon fin 2025
Evre-Thau-Saint-Denis début 2026
Mayenne
Vilaine (Vilaine amont, -Chevré, Semnon) 2025
Lay mi 2025
Argance (Loir) début 2025
Baie de Bourgneuf mi 2025
Sarthe-Aval fin 2025
Layon-Aubance-Louets mi-2025
Autizes mi 2025
Sèvre-Niortaise-Marais-Poitevin mi 2025
Thouet
Estuaire de la Loire début 2025
Authion début 2025
Vendée fin 2024
Sèvre Nantaise
Vie et Jaunay mi 2025
Sarthe-Amont
HMUC finalisée

# Retour réunion du 17 juillet HMUC/PTGE entre préfet de région et présidents de CLE (+ chambre d'agriculture, FNE)

**Quelques infos/confirmations** :

→ les volumes prélevables des HMUC une fois arrêtés par la préfète de bassin se substituent bien aux dispositions du SDAGE et ont vocation à être intégrés dans le règlement du SAGE.

→ tous les territoires sont susceptibles de faire l'objet d'un classement en ZRE. En cas de déséquilibre quantitatif chronique confirmé par l'étude HMUC et de prélèvements importants par exemple, il peut être opportun de mobiliser cet outil.

→ intégration de la grille d'analyse régionale HMUC aux démarches en cours sans remise en cause de ce qui a déjà été validé.

→ territoires pilotes : réflexions à poursuivre avec les territoires concernés

*6 territoires pilotes :*

- ***Vie et Jaunay*** → *stockage pluriannuel*
- ***Lay*** → *application de la grille d'analyse HMUC et analyse socio économique*
- ***Layon Aubance Louets*** *: gestion dynamique des VP et bonus à la gestion collective*
- ***Sèvre Nantaise*** → *expérimentation lutte antigel*
- ***Sarthe Aval*** → *regroupement d'unités de gestion et réflexion sur le découpage eau sup et eau sout*
- ***Sarthe Amont*** → *application des volumes prélevables issus de l'analyse HMUC.*

# Gestion quantitative – autres sujets

- Gestion de la sécheresse : RETEX 2024
- Chantier simplification agricole – volet eau (HMUC, plans d'eau)
- Autorisations uniques de prélèvement : élaboration d'un dossier par l'OUGC Sarthe aval en cours / contentieux Marais poitevin